

## VOEUX DU MAIRE 30 JANVIER 2010 – 11 h

Bonjour à tous

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille ici ce matin et je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à notre invitation. Mme Fillâtre, trésorière, M. Mauduit, Major de gendarmerie, M. Turgis, capitaine des pompiers, Mireille Levallois, conseillère municipale, Gratien Allix, conseiller municipal, Cyril Moitié, prêtre, qui est bien malade ce matin et Philippe Gosselin, qui vient de m'envoyer un message, m'ont prié de bien vouloir excuser leur absence ce matin. Certains ont regretté que nous reportions la date du 9 janvier dernier, mais c'était tout de même plus prudent ! D'autres au contraire s'en sont félicités... Monsieur le Député nous a d'ailleurs remercié lors de ses voeux, parce qu'il a adoré pouvoir faire des boules de neige avec ses enfants à la place ! Cet épisode neigeux a permis de recréer des liens de solidarité entre tous et je m'en félicite. Le commerce local, la gare ont augmenté notablement leur fréquentation. Pour autant, le dégel a été fort apprécié de chacun, en particulier de tous ceux qui doivent rouler. Ce matin, on a pu voir que l'hiver n'est pas terminé : il a été dit que les voeux aux Carantillais seraient blancs en 2010.

L'an passé, la cérémonie des voeux s'adressait aux nouveaux habitants, et vous avez été plusieurs à souhaiter la voir renouvelée, mais élargie à tous. A mes yeux, cette manifestation communale est un moment privilégié d'échange entre vous et nous, vos élus, qui vous représentons, un moment convivial, un moment pour revenir sur l'année écoulée... mais aussi de parler de nos projets.

### Voirie

Pour tenter de sécuriser le bourg pour les piétons, nous avons investi dans un indicateur de vitesse mobile. Sa mise en place est en cours. Nous espérons tous vivement que chacun pourra prendre conscience de ses excès éventuels en descendant la rue des écoles !

En parallèle, avec les services spécialisés du Conseil Général, nous avons mis en place, à titre expérimental, des chicanes qui redessinent la rue, obligeant les véhicules à louvoyer au lieu de filer tout droit. Un nouveau comptage aura lieu à l'issue de la période d'essai, qui permettra de juger de l'efficacité ou non de cet aménagement, et de prendre des décisions.

En ce qui concerne le carrefour du Poteau, j'ai écrit à Monsieur Legrand, Président du Conseil Général, afin de lui faire part de notre souhait de voir aménagé un rond-point qui permettrait fort probablement de résorber notre difficulté à franchir ce croisement à la fois rapidement mais surtout en toute sécurité. Quel Carantillais n'a pas un jour « forcé » le passage, au bout de longues minutes d'attente, pour se glisser dans le flot des véhicules circulant entre Saint-Lô et Coutances ???

Aujourd'hui, aucune réponse ne m'est encore revenue, mais j'ai ouï dire qu'une étude est en cours concernant ce carrefour...

### Urbanisme :

Après bien des heures de négociation avec l'architecte des bâtiments de France, nous avons obtenu les premiers permis de construire, et vendu les premiers terrains sur le lotissement du Bois Hébert. Aujourd'hui, il reste une parcelle de libre. Avis aux amateurs ! Elle est assortie du Pass Foncier, qui permet à l'acheteur de bénéficier d'une TVA à 5,5 % sur la construction, au lieu de 19,6 %... intérêt notable !

En octobre dernier, nous avons acheté le terrain pour le futur lotissement prévu route de Dangy (terrain intégré à la carte communale). A nous de réaliser cet ensemble en veillant à protéger notre environnement, et à permettre à notre bourgade de garder son aspect « petit bourg rural ».

Nous nous devons toujours de solutionner le coût de l'assainissement collectif mis en place en 2007. Le budget de l'assainissement collectif doit, comme tout budget, s'équilibrer en dépenses et en recettes. Or, il est depuis le début largement déficitaire, et la commune doit verser une somme importante (12 500 € cette année !) pour l'équilibrer. Cela ne pourra durer. Il nous faut alimenter la station avec de nouvelles constructions.

Nous réfléchissons donc également à un autre projet : nous souhaitons créer un ensemble de 5 ou 6 petits logements locatifs, adaptés aux aînés, qui permettrait à toutes les personnes âgées de rester vivre chez nous, à Carantilly. Un jardin collectif, intégré dans cet ensemble, permettra aux locataires de bénéficier du cadre sans en avoir les contraintes !

Pour ce projet, nous avons d'ores et déjà le terrain : situé en plein coeur du bourg, cet espace propose un lieu de vie actif, qui bouge. Un jour, une personne âgée à qui je demandais ce qu'elle faisait de ses journées m'a répondu : « je m'assieds devant ma fenêtre et je regarde la route... mais je ne vois pas grand chose ». Au moins, dans un bourg, il se passe des choses !

Ce terrain, c'est aussi la proximité avec tous les services nécessaires à la vie quotidienne, en particulier l'épicerie bien sûr. Sa situation permet à chacun, sans véhicule, de profiter des services de l'infirmière, de la bibliothèque, de la poste, des arrêts de trains et de bus Manéo... Il permet de profiter sans problème du parcours aménagé autour de l'étang, parcours idéal pour une marche quotidienne très agréable, sans danger. Et tout ça en restant à proximité d'un espace champêtre, avec vue sur de bonnes vieilles et belles « normandes ». D'ores et déjà, afin de nous aider à définir ce projet, n'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez être intéressé, ou si vous avez des idées précises.

Les services à Carantilly, ils existent, que bien des communes nous envient ! Mais ils sont fragiles

Depuis le 2 septembre ont été mis en place les aménagements que nous demandions concernant les transports collectifs. Dorénavant, nous pouvons partir le matin de la gare de Carantilly, et y rentrer le soir, après même une journée à Paris ! Le Conseil Régional et la SNCF nous ont permis, grâce à un partenariat, de mettre ce dispositif en place... mais attention ! Il n'est valable qu'à titre expérimental, pour une année ! Si nous ne nous en servons pas, il sera purement et simplement supprimé ! Lors d'un déplacement à Paris, au retour, le chauffeur de taxi qui nous ramène de Saint-Lô m'a même proposé de me remettre chez moi ! On ne peut demander mieux ? ???!! Toutefois, avec Monsieur Ehrengardt, de la SNCF, nous travaillons à faire passer le message aux employés de la SNCF : en effet, comme hier encore, les clients s'entendent dire qu'il n'existe pas de possibilité pour Carantilly ! Nous avons donc encore du travail : il nous faut résoudre ce dysfonctionnement rapidement maintenant...

En ce qui concerne la liaison avec Saint-Lô, mise en place en partenariat avec le Conseil Général, elle s'est améliorée grâce au service Manéo. A nous, usagers de savoir en profiter.

La bibliothèque a réouvert ses portes ! Le CM avait choisi de la déménager, estimant son coût de fonctionnement trop important. La rénovation de la partie sud de l'atelier municipal a donc été entreprise, et une bibliothèque flambant neuve et très accueillante nous est proposée. Nous l'inaugurerons le mois prochain, lorsque son responsable, Stéphane Delabrousse, nous confirmera être fin prêt !

La poste... Ce sont bien sûr nos deux facteurs, Nathalie et Thierry, que je remercie d'être aussi proches de la population. C'est aussi un service que bien des communes nous envient également ! Quelle chance de pouvoir affranchir son courrier bien sûr, mais aussi bénéficier d'un service bancaire de proximité pour tous, avec une relation humaine et pour autant sans file d'attente...

Maintenir ce service, ce n'est pas l'affaire des autres, de quelques clients. C'est notre affaire à nous tous, Carantillais, pour qu'à Carantilly il continue de faire bon vivre, même quand on vieillit et qu'on n'a pas de moyen de locomotion ! Je tiens à remercier particulièrement Monsieur Joyeux,

Directeur de la Poste de Marigny, qui n'hésite pas à consacrer du temps et de l'énergie pour notre agence postale communale, et m'a soutenue dans la mise en place d'un point public internet. Effectivement, l'informatique et internet sont devenus incontournables : les demandeurs d'emploi en ont besoin pour leurs démarches, les étudiants ne peuvent s'en passer pour leurs inscriptions aux concours et examens, dans les écoles... C'est un outil privilégié pour préparer ses vacances, réserver un transport ou une location... C'est pourquoi nous avons souhaité mettre à votre disposition un ordinateur connecté à Internet à l'agence postale. Là, vous pourrez, guidés par Marianne, découvrir toutes les possibilités offertes par ce formidable outil ! Grâce à l'ordinateur, vous pourrez avoir accès à votre compte postal et consulter votre solde par exemple... et vous aurez accès au site communal grâce auquel nous nous efforçons de vous informer régulièrement sur la vie de notre bourgade. Chaque jour, de 25 à 30 visiteurs le consultent, et pour Noël, nous avons passé les 5 000 visiteurs. Le site est un véritable outil d'information sur notre vie locale. Certaines rubriques ne sont pas encore à jour, mais nous continuons à y travailler. Je rappelle d'ailleurs que si vous avez des photos des diverses manifestations associatives et communales auxquelles vous participez, il ne faut pas hésiter à nous les transmettre !

A l'école aussi, afin d'assurer à tous une égalité des chances, la communauté de communes, sur l'impulsion de notre conseiller général, a investi dans un matériel moderne et performant (une classe mobile composée de 12 ordinateurs portables) afin que chacune des écoles du bassin de formation soit équipée de façon identique, et Carantilly va donc être doté de ce matériel... prochainement ! Parallèlement, le cycle 2 sur Dangy a été doté du même équipement, grâce à la subvention du ministère de l'Education Nationale pour les écoles numériques rurales. Notre directeur d'école, Monsieur Collette, est ravi à l'idée de pouvoir utiliser un matériel aussi adapté aux besoins scolaires... bientôt c'est promis !

### Environnement

Les problèmes environnementaux sont à traiter avec de plus en plus de sérieux. Les eaux usées rejetées doivent être assainies : un Service Public d'Assainissement Non Collectif va être mis en place afin de vérifier toutes les fosses des particuliers. Au fur et à mesure que j'aurai des informations, je ne manquerai pas de vous en faire part. A priori, les maisons de Carantilly vont être vérifiées à l'automne prochain.

En ce qui concerne les déchets, vous avez tous reçu votre titre de paiement du traitement des ordures ménagères... Nous regrettons vraiment l'augmentation importante que nous avons dû appliquer, mais ne pouvons faire autrement. Les quantités rejetées à traiter sont telles qu'elles portent à 28 000 € le coût global (20 000 € pour le traitement à Cavigny, 6 000 € pour le transport de ces déchets, et 2 000 € pour le paiement de nos agents communaux). Nous ne le répèterons jamais assez : la seule façon de diminuer ce montant, c'est de diminuer les quantités à traiter. Plus nous trierons, plus nous aurons une chance de diminuer le coût de cette redevance ! Je regrette n'y avoir pas pensé en 2009, mais pour 2010, je proposerai un paiement en deux fois : 50 % cet été et le solde en fin d'année. En tout état de cause, il convient de ne pas oublier que malgré tout, nous restons une des communes la moins chère au niveau de la communauté de communes de Marigny.

La ligne très haute tension... Le 2 juin dernier a débuté l'enquête publique relative à l'implantation de cette seconde ligne THT sur notre territoire. Chacun a pu venir témoigner ou exprimer son sentiment devant ce projet. Deux enquêteurs ont assuré à deux reprises une permanence à la mairie. Les résultats de l'enquête nous sont parvenus, et vous pouvez venir les consulter quand vous le voulez. La commission a émis un avis favorable à l'implantation de la seconde ligne, mais sous réserve que soit prise en compte notre inquiétude : « quel est l'impact réel du passage de telles lignes au-dessus de nos têtes ? » A Carantilly, ce sera alors 180 km de câbles qui vont nous

surplomber !

Le manoir presbytéral nécessite de gros frais de rénovation, et suite à une démarche de classement au titre des monuments historiques qui nous a été imposée et que nous contestons d'ailleurs, nous avons fait le choix de le mettre en vente. Quel que soit son propriétaire, il restera partie intégrante de notre paysage. Je l'ai proposé à notre nouveau prêtre... mais Cyril ne semble pas se décider ! Bienvenue tout de même à lui. Je tiens à le remercier très sincèrement au nom de tous les pratiquants pour les messes qu'il célèbre régulièrement sur Carantilly, et au nom de tous les Carantillais, chasseurs ou pas, pêcheurs peut-être ! pour sa gentillesse et sa présence.

Aujourd'hui, nous préparons les investissements futurs, et il va nous falloir faire des choix. En effet, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le budget assainissement collectif nous coûte très cher et nous limite donc pour les investissements aujourd'hui.

Une autre réforme est en discussion, et nous « occupe » beaucoup : la réforme des collectivités territoriales. Au niveau de la Communauté de Communes de Marigny, nous participons actuellement à une étude sur les possibilités de regroupement avec d'autres communautés de communes (en l'occurrence Torigny et Saint-Lô, seules partantes pour ce projet jusqu'alors sur les 8 communautés du Pays Saint-Lois). Pour l'instant, l'étude est gelée. En effet, il semble qu'une majorité d'élus soit sceptique sur le choix à faire. Personnellement, je me pose encore beaucoup de questions, pour pouvoir prendre une décision !

Bien sûr, il nous faut nous regrouper pour réaliser des équipements structurants sur notre territoire, il nous faut un pôle économique fort... Mais autant je suis certaine de cette nécessité sur des projets ponctuels, autant je m'interroge sur le bienfondé d'un transfert de nombreuses compétences à un niveau inter-communautaire large, niveau qui entraîne inévitablement :

- une hausse des impôts et taxes, parfois conséquente (selon les témoignages de ceux qui ont vécu de tels regroupements)
- un éloignement du terrain, de la proximité
- une politisation de la gestion, qui entraîne des choix arbitraires et parfois en dehors de la réalité des besoins des habitants...

Cette qualité de vie que nous avons en campagne, comment la préserver ? Nous avons de l'espace, beaucoup d'espace. Nous avons du calme. Nous avons bien souvent beaucoup moins d'impôts et taxes à verser, puisque nous avons moins de choix dans les services à notre disposition aussi.

Un regroupement sur des projets ponctuels, j'y suis très favorable. Un regroupement plus large, j'ai besoin d'assurances, de façon à être sûre qu'il ne s'agisse pas d'une absorption de territoires ruraux par **un** territoire urbain. La clé, c'est certainement de prendre le temps nécessaire à la définition d'un programme commun, avec des projets partagés et non subis, et surtout avec une équité dans la proportion ville/campagne. Le Syndicat Intercommunal Scolaire est un exemple parfait de regroupement qui fonctionne, basé sur un projet commun. Merci aux municipalités de Quibou et Dangy avec qui nous travaillons.

Nous devons prendre le temps de la réflexion. Pourtant, monsieur le Préfet nous l'a bien précisé à plusieurs reprises : pour l'instant, nous choisissons, mais fin 2012, voire 2013, les regroupements seront imposés. Dans la Manche, nous devons obtenir un regroupement des communautés de communes existantes de façon à ce qu'il n'en reste qu'une vingtaine à peu près (équivalentes aux bassins de vie).

En attendant, Carantilly continue à se développer. Aujourd'hui, l'INSEE nous compte 603

habitants. Nous tous, nous avons la chance de profiter d'une qualité de vie, qualité préservée grâce aux services proposés, mais aussi grâce à tous ces moments de rencontres qui nous permettent de partager... Je tiens à vous remercier tous, très chaleureusement...

- vous les employés communaux qui travaillez à notre service, à notre bien-être,
- vous les membres du Conseil Municipal qui m'aidez activement, et particulièrement les adjoints qui donnez de votre temps sans compter pour m'épauler et faire avancer les projets et leur suivi,
- vous tous les bénévoles des 9 associations qui nous proposez des rencontres variées autour d'activités sportives ou culturelles. Vous retrouverez chacune d'elles, comme l'an passé, dans le petit Carantillais qui vient de sortir. Cette année, nous avons souhaité rendre ce document plus fonctionnel... grâce à son format, et cela semble vous avoir convenu. Toutefois, les pages rédigées avec une photo en arrière-plan ne sont pas aisées à lire : nous ferons mieux la prochaine fois.
- vous les enfants qui avec vos familles participez massivement, activement et joyeusement par exemple à l'opération fleurs de la mémoire dans laquelle nous nous sommes engagés à votre demande.
- vous les jardiniers qui à l'automne comme au printemps donnez de votre temps pour nettoyer et fleurir la bourgade.
- vous les gendarmes qui intervenez quand nécessaire. L'intervention préventive présentée par l'Adjudant Féron, lors de l'Assemblée Générale du Club des Anciens, a permis par exemple de sensibiliser chacun aux risques d'agressions, et vos conseils ont pu être mis en application en fin d'année, lorsque des entreprises ont tenté de s'introduire dans nos domiciles sous divers prétextes et en se disant habilités par la mairie !
- vous les membres de la commission fêtes et cérémonies, qui avez préparé la salle et les toasts pour tout à l'heure.

A tous, merci. A ceux qui auraient « envie » de nous rejoindre : n'hésitez pas ! Contactez-nous, et venez participer vous aussi. Bien vivre à Carantilly, c'est l'affaire de tous !

Je profite de ce moment pour faire passer deux petits messages de rendez-vous :

- demain matin, rendez-vous est donné à 8 h 45 pour une randonnée orientation. Aucun niveau sportif n'est exigé, et vous pouvez sans problème venir en famille.
- lundi après-midi, c'est la JSC (Jeunesse Sportive Carantillaise) qui vous donne rendez-vous pour son premier concours de belote. Venez nombreux !
- mardi après-midi, à 14 h 30, à Saint-Georges de Montcoq, le SAG (Secteur d'Action Gérontologique) en partenariat avec Familles Rurales par exemple, vous donnent rendez-vous pour une réunion débat dont le thème est « soyez acteur de votre santé ».

Nous allons maintenant prendre le temps de bavarder en partageant le verre de l'amitié, et vous pourrez en profiter pour regarder un petit diaporama de l'année 2009. Je vous présente à tous, et au nom de tout le Conseil Municipal, mes vœux de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets... pour vous et vos familles. Très très bonne année 2010 à tous.

Marylène HENRY